36e ANNEE N° 33 — 5 Centimes — SAMEDI 21 MARS 1896.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 21 Mars

PARTI A PRENDRE

Tout le monde s'attend à des événements sérieux pour cette semaine. La Chambre discute en ce moment le projet d'impôt sur le revenu. Le votera-t elle ? Telle est la première question qui amène tout naturellement cette autre : le ministère se retirera-t-il ?

Sur la première question les conjectures sont sans intérêt : la Chambre maintiendra-t-elle, en séance publique, le vote de ses bureaux ? Les uns disent que oui, les autres disent que non ; on verra bien au scrutin ; passons.

Pour la seconde question, avec des ministres comme ceux que nous avons connus jusqu'à ce jour, sa solution serait fort simple, on pourrait dire avec certitude : ils resteront si leur projet est voté, ils s'en iront s'il est repoussé.

Mais voici que bien des gens prétendent que, même dans ce dernier cas, ils conserveront leurs portefeuilles. Et l'on passe en revue une série de moyens de sauvetage. Il y a déjà plus d'une perche tendue au cabinet. On parle de mettre côte à côte la proposition Guillemet et le projet du gouvernement et de les renvoyer ensemble à une nouvelle commission. Il n'y a qu'une difficulté à cela : ce ne sont pas là deux frères siamois ; ils hurleraient de se trouver ensemble.

M. Guillemet veut des impôts (nombreux) *sur les revenus*. L'idée n'est pas bien neuve ; nous en avons déjà treize, on peut en créer un quatorzième sans trop exposer le budget par cette innovation, ou bien on peut forcer les autres treize.

Mais le projet de M. Doumer vise le *revenu global ;* il ne se dissémine pas celui-là ; il frappe sur le bloc ; il est tout simplement l'antipode du premier, donc l'acceptation de l'expédient proposé pour éviter une retraite, serait une comédie indigne du ministère Bourgeois.

Toutes les autres rubriques que les sauveteurs pourraient inventer, — amendement Ducas, amendement Lhôpiteau, etc., — se rapprocheront de celle-ci, détachant quelques parcelles du projet ministériel ; mais tous succomberont sous la déclaration très digne, s'il la répète à la Chambre, que, d'après un entrefilet du journal le *Matin*, M. le Ministre des finances aurait faite à M. Guillemet lui-même, en repoussant sa proposition : « Nous entendons soutenir le projet d'impôt sur le revenu global et progressif, tel que nous l'avons proposé. Si la Chambre nous le refuse, nous nous retirerons ».

Voilà le vrai langage parlementaire, digne, correct. De quel droit imagine-t-on qu'il ne sera pas tenu et qu'il n'indique pas la conduite arrêtée dans les intentions du ministère Bourgeois ?

S'il acceptait de prendre un biais quelconque pour éviter la chûte, est-ce que personne en serait dûpe ? Quelle situation diminuée cela ne lui ferait-il pas ? Et combien de temps vit-on avec la déconsidération à son passif ?

Je sais bien qu'on dit beaucoup de choses ; je ne veux pas les reproduire ici, mais je tiens à constater que, les plus vilaines, ce sont les amis du ministère qui les disent. Ne vont-ils pas jusqu'à prétendre que le cabinet ne s'en irait pas, même sur un vote de la Chambre repoussant carrément l'impôt de M. Doumer ? Autant dire tout de suite qu'ils veulent faire un coup d'Etat. Ah ! les amis qui méditent de devenir vos maîtres, qui vous en délivrera, Monsieur le Président du Conseil ?

Oui, l'on dit bien des choses, mais à côté des mauvaises, il en est de bonnes. Ainsi l'on affirme que le cabinet posera la question de confiance carrément, comme l'a dit M. Doumer, estimant que s'il tombe sur la question de l'impôt du revenu, il tombera sur un bon terrain. Ce serait vrai et ce serait digne. Mais ce ne sont point les « amis » qui lui donneront ce conseil-là.

BERNARD LAVERGNE,
Sénateur.

Sur le Nil

Au moment où le ministère Rudini, appréciant les réelles difficultés d'une conquête en Afrique, traite avec Ménélik, voilà qu'une expédition anglo-égyptienne se prépare à quitter le Caire pour remonter le Nil, afin de disputer aux derviches le Soudan égyptien.

Quelques personnes croient et disent que les troupes anglo-égyptiennes, conduites par le général anglais Kitchener-Pacha, vont attaquer les derviches pour faire diversion aux bandes musulmanes qui harcèlent la garnison italienne de Kassala. Quelle erreur ! Quoi ! on verrait l'Angleterre mettre ses soldats en route pour aider, peu ou prou, une puissance « alliée » ? Mais l'Angleterre n'a jamais d'alliés qu'autant qu'elle a besoin d'eux, elle sait profiter de leur concours et ne jamais le leur rendre. Sa politique est définie par deux fables de La Fontaine. Dans *Bertrand* et *Raton* c'est elle qui croque les marrons que ce malheureux Raton a tirés du feu, non sans se brûler les pattes. Dans le *Loup* et la *Cigogne*, c'est elle qui traite d'ingrate le pauvre oiseau qui généreusement lui a retiré l'os fiché dans son gosier.

Non, non. Ce n'est pas pour les beaux yeux de l'Italie que l'Angleterre envoie des troupes sur le Nil, c'est pour elle seule, c'est pour son profit et son seul profit. On connait sa politique et on a appris à la juger. On peut dès lors prendre toutes les précautions que comporte la situation.

Qui doit payer les frais de la guerre ? Est-ce le gouvernement égyptien, dont on mobilise les forces militaires à peine reconstituées ? Ce serait lui, à la rigueur, si l'Angleterre travaillait pour le compte de l'Egypte et se proposait de rendre à Abbas-Hilmi les terres jadis conquises par son aïeul le célèbre Mehemet-Ali. Seulement l'occupation de l'Ouganda par la compagnie anglaise de l'Est-Africain, la main mise sur l'Ounyoro et l'occupation de Wadelaï, c'est-à-dire du Haut-Nil, par des officiers anglais, nous montrent que l'Angleterre veut annexer à ses colonies les restes de l'ancien Soudan Egyptien. Il ne convient donc pas que ce soit le trésor égyptien qui supporte les dépenses de la campagne, les puissances qui sont les protectrices naturelles de l'Egypte ont là une mission tout indiquée, elles doivent empêcher que les fonds de la Caisse de la Dette ne soient détournés de leur destination. Il y a tout lieu de croire qu'elles ne failliront pas à leur devoir.

X.

LE CONGRÈS DES MAIRES
ET LE POUVOIR CENTRAL

L'échec du Congrès des maires des Bouches-du-Rhône a dû surprendre ses promoteurs. La réunion avait été annoncée à grand fracas par le maire socialiste de Marseille La grande salle de l'hôtel de ville devait abriter les délibérations de ce club régional. Les sénateurs et les députés y étaient convoqués comme auditeurs. Il s'agissait de donner une forme parlementaire, quoiqu'illégale, aux cris de « sus au Sénat » qui avaient signalé le voyage présidentiel.

Il a fallu en rabattre. Sur l'annonce de la question posée au Sénat par M. Trarieux, l'hôtel de ville a été abandonné pour la pâtisserie Linder. Se réunir chez un pâtissier, c'était s'exposer au four.

30 maires, sur 109, ont quitté la banlieue de Marseille pour écouter l'évangile socialiste Sénateurs et députés se sont abstenus et après une heure de causerie, on a voté un ordre du jour en faveur de la révision de la

---

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 36

LA
FIANCÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

XIX

La logique de Sublimé

— Bon ! Voilà que vous m'interrogez maintenant ? Répondre par une question à une question ce n'est pas répondre. On dirait que vous avez peur de formuler votre opinion.

— Tenez ! j'ai si peu de crainte de ce que j'ai à dire que je m'explique carrément. Nous sommes débarrassés du coquin. Son affaire est liquidée. Deibler n'aura pas à monter pour lui sa machine à raccourcir... C'est entendu. Mais il se pourrait qu'il eut à travailler sur une autre nuque...

— Taisez-vous, vous me faites froid dans le dos.

— Cette histoire de famille cache un mystère qui nous en dirait long si l'on pouvait le déchirer... Moi je conjecture...

— Tenez, Sublimé, je vous en prie, ne conjecturez pas, ou je crains que vous ne disiez une bêtise...

Le brave garçon, depuis qu'il avait pris une part si active à l'arrestation de Souchet, avait une grande opinion de sa valeur personnelle.

Aussi se cabra-t-il quand il s'entendit traiter avec aussi peu d'importance :

— Or ça, veuillez bien me permettre de vous faire observer, mademoiselle, que le temps n'est plus où votre compagnon du wedding-room était un chien caniche, lequel ne pouvait tirer sur sa laisse sans être ramené par un brutal : Azor, ici ! J'ai montré du flair, mademoiselle, dans cette expédition de la « ruelle-pourrie » ; Je puis donc conjecturer à mon aise. Je dis que ce drame de famille cache des horreurs... Mademoiselle Ida me paraît être une victime de Marchenoy.

Vous suivez bien ma logique n'est-ce pas ?

D'abord vous êtes-vous demandé qui est Marchenoy ? D'où vient-il ? d'où sort-il ? N'avez-vous pas trouvé bizarre la visite qu'il nous a faite dans wedding-room ? Cette démarche m'a semblé fort louche. Il s'est donné comme mandataire de la Sûreté : il faudra tirer ça au clair à Paris. Une fois sur la trace de Souchet, pourquoi refusa-t-il de participer à l'expédition ? Il tirait les ficelles dans les coulisses, disait-il, pour mieux opérer. Puis... le traquenard préparé, Souchet pincé, Souchet blessé, voici Souchet conduit à Saint-Nicholas sur une civière auprès du lit de Mlle Ida... Enfin, mademoiselle, tout cela ne vous paraît-il pas très étrange ?

— Très étrange... Que concluez-vous, Sublimé ?

— Je n'y vais pas par quatre avenues de New-York : je soupçonne que le dit Marchenoy est co-auteur du crime de la pharmacie.

— Peste ! comme vous y allez !

— Voyons, chère mademoiselle, un mourant peut-il mentir ! Souchet a accusé nettement Marchenoy d'être son complice.

Dans son délire, il a prononcé les mots suivants, que je crois être le seul à avoir entendus : « La Porte-Rouge... Marchenoy... de la Jaune, Enghien... » Il n'y a pas à douter de la culpabilité de ce Marchenoy.

— Vous poussez trop loin vos déductions, Souchet avait le délire...

— Mademoiselle, en qualité de garçon de pharmacie, j'ai eu l'occasion, au lieu de rincer des fioles, de m'attarder sur des livres de médecine, et j'y ai lu que le délire était souvent l'écho de la réalité.

Donc... Souchet a accusé Marchenoy d'être pour quelque chose dans le crime...

— Soit ! que voulez-vous faire dans ce cas ?

— Tâcher de pincer le second coupable.

— Nous n'avons pas mandat de la Sûreté de poursuivre cette affaire.

— Nous le prendrons, mademoiselle.

— Abus de pouvoir, Sublimé. Il y a des lois...

— Je m'en moque, de vos lois. J'impose mes services à la vindicte publique, mademoiselle. Et si je réussis, je passe grand homme. Le succès, mademoiselle, est l'éponge de l'univers.

— Vous dites !...

— ... Le succès est l'éponge de l'univers.

Mlle Pinponneau se mit à rire aux éclats :

— Quelle sentence à mettre en flacon ! Parole d'honneur, Sublimé, vous êtes un homme très fort, et je suis fière de penser que vous serez peut-être mon mari...

— Pas si vite ! pas si vite ! mademoiselle. Donc nous continuons : c'est entendu, n'est-ce pas.

— Puisque vous le voulez.

— Vous demeurerez à New-York en surveillance. Il va falloir vous insinuer chez les Marchenoy.

Comme on vous a vu verser un Nicaragua de larmes, il vous sera facile de motiver vos visites par l'intérêt que vous portez à Mlle Ida.

— C'est cela... Plusieurs fois par jour j'irai prendre à l'hôtel Saint-Nicholas des nouvelles de la malade. Petit à petit je deviendrai partie intégrale de la famille... Mon Dieu que j'ai mal à l'estomac ! Savez-vous, Sublimé, qu'il est atroce pour moi de rester à New-York ? Savez-vous que cette vie du Métropolitain m'épuise ? J'ai des aigreurs ; chaque jour une pituite affreuse, malgré quatre flacons de charbon de Belloc. De plus, j'ai les intestins brûlés par cet infernal wisky. Je suis malade, en dépit du lavement quotidien que je m'administre et des cataplasmes de farine de lin au laudanum que je m'applique sur le ventre... Vraiment, à me faire rester ici, je passerai de vie à trépas. Au surplus, ignorez-vous ce que l'on dépense dans cet hôtel ?

Sublimé fit un signe de tête qui signifiait :

Je ne m'occupe pas de ces détails.

— Vingt dollars par jour, Sublimé, cent quatre francs : cette vie de boyard me ruine.

— La Sûreté nous remboursera nos dépenses, mademoiselle.

— Vous croyez ?

— Parbleu !

— Bon, alors ! Mais la santé qui me la restituera ?

— Vous me la baillez belle, avec votre santé, mademoiselle. Vous êtes plus solide que la colonne de la Bastille, qui cependant est le produit d'une révolution... Malade imaginaire, pour le moindre gargouillement dans l'abdomen, vous criez comme... comme si vous accouchiez !...

— Ce malheur ne m'est jamais arrivé... Mais à mon retour en France... Avec votre permission... Sublimé... on pourrait essayer...

Quoi disant, l'avenante demoiselle jeta sur son camarade de wedding-room un regard chargé de dynamite.

Le brave garçon en faillit sauter.

Mais en homme que l'esprit de « devoir » conduit, il revint à son sujet, et, très délibérément, il dit à Mlle Pinponneau :

— Je m'embarquerai le 24 novembre sur le *Canada*. J'arriverai au Hâvre le 7 décembre au matin. Le soir même j'irai faire un tour à la « Porte-Rouge ». Dans trois semaines vous aurez de mes nouvelles. Vous, ici, veillez au grain. Ne perdez pas de vue Marchenoy : Qu'il ne vous échappe pas ! Suivez exactement mes instructions, mademoiselle, et le succès est au bout.

Et comme mademoiselle Pinponneau demeurait ébahie de l'importance que le brave garçon s'attribuait :

constitution et des félicitations au ministère.

Celui-ci ne s'en porte pas mieux et le Sénat ne s'en portera pas plus mal. Mais ce piteux échec ne doit pas faire oublier le caractère de la manifestation avortée. La loi municipale du 5 avril 1884 permet-elle aux maires de se réunir en Congrès politiques, régionaux en dehors des périodes électorales ? Poser la question — comme on dit, c'est la résoudre.

Les maires ne sont pas seulement les agents de la commune : ils sont les représentants de l'Etat, chargés de publier les lois, de veiller à leur exécution, de seconder l'action du pouvoir central dans les mesures relatives au maintien de l'ordre public ; ils sont, en cette qualité, soumis au contrôle de l'autorité centrale ; ils relèvsnt de son action disciplinaire ; ils peuvent être suspendus ou révoqués.

La République, confiante dans la liberté communale, a rendu aux conseils municipaux le droit d'élire leurs maires dans toutes les communes de France. Cette réforme hardie — si hardie qu'elle n'est pratiquée dans aucune autre nation unitaire — peut servir à l'éducation politique du pays : mais à une condition, c'est que l'Etat ne reste pas désarmé en présence des officiers de la commune qui sont en même temps ses agents : s'ils sortent de leurs attributions c'est au pouvoir central à avertir et à réprimer.

Il ne reste plus qu'à demander si des maires ne violent pas l'esprit de leurs fonctions quand, réunis officiellement en congrès, sur l'initiative du maire du chef-lieu, ils se déclarent révisionnistes et votent un blâme public au Sénat « pour son hostilité contre le ministère radical-socialiste. »

Ce n'est pas là un acte isolé. Les Congrès des maires dans les Bouches-du-Rhône sont en train de devenir périodiques. Le dernier a eu lieu à Salon ; le prochain se tiendra à Miramas. Jusqu'ici on y discutait des questions locales, aujourd'hui on y agite des questions constitutionnelles.

Ce sont là de fâcheux précédents.

Le fédéralisme n'est pas à nos portes et l'unité française est solide. Mais quand on regarde à Marseille et à Toulouse, on peut se demander, la loi à la main, si le désordre qui augmente chaque jour ne finira pas par nous réveiller. Aujourd'hui les maires des Bouches-du-Rhône se réunissent dans un congrès révisionniste ; demain, les maires de la Vendée demanderont la Monarchie et ceux de la Charente le plébiscite.

Veut-on voir les municipalités se constituer en Parlements régionaux embryonnaires périodiques, en attendant qu'ils deviennent permanents ?

A la veille des élections municipales, ce sont là des symptômes qu'il faut prendre, non au tragique mais au sérieux. Les gouvernements sont faits en général pour défendre la constitution dont ils sont issus — non pour la livrer, — et des diverses formes de l'anarchie, l'anarchie tolérée n'est pas la moins périlleuse.

FERDINAND DREYFUS
Ancien député de Seine-et-Oise, rapporteur de la loi muuicipale.

INFORMATIONS

L'impôt sur le revenu

Les amis du ministère ont l'intention de proposer d'ajourner après les vacances de Pâques, la discussion du rapport de la commission du budget sur le projet d'impôt sur le revenu, afin de pouvoir provoquer une consultation des conseils généraux sur cette réforme fiscale.

Le général Saussier

Sur la proposition du ministre de la guerre, un décret signé en conseil des ministres, vient de renouveler pour une période de trois années, conformément à la loi sur les grands commandements, les pouvoirs du général Saussier, gouverneur militaire de Paris.

Comme on le voit, il n'y avait rien de vrai dans le bruit qu'on avait fait courir du remplacement du général Saussier.

M. Cavaignac, comme son prédécesseur, sait apprécier les précieux services rendus par le généralissime, qui jouit dans l'armée d'une autorité incontestée, et qui s'est également toujours montré, dans les hautes fonctions qu'il occupe depuis quinze ans, fermement et absolument dévoué au gouvernement de la République.

M. Laroche

Sait-on que M. Laroche, résident de France à Madagascar, n'a pas omis une seule fois, quoique protestant, depuis son arrivée dans la grande île africaine, d'assister à la messe le dimanche dans la cathédrale catholique de Tananarive ?

De ce simple fait ne peut-on pas conclure qu'aux yeux même les plus prévenus, l'influence française à Madagascar est intimement liée aux intérêts du catholicisme ?

En tous cas, surtout si on rapproche ce fait de la récente démarche de M. Laroche auprès du supérieur de la Trappe de Staoueli, il faut reconnaître que notre résident général s'applique à démontrer pratiquement le mal fondé des craintes que sa nomination avait inspirées aux catholiques.

Anniversaire de la Commune

Mercredi, dans les différents quartiers de Paris, les socialistes ont fêté l'anniversaire du 18 mars. Il n'y a eu aucun incident.

M. de Rothschild

La *Libre Parole* annonce que tous les immeubles de M. de Rothschild sont largement hypothéqués au Crédit Foncier. Celui-ci refuse cependant énergiquement tout prêt aux congrégations.

M. de Rothschild empruntant comme un malheureux qui a besoin d'argent, c'est un comble.

L'affaire Rességuier-Jaurès

Le jugement dans l'affaire Rességuier contre Jaurès, la *Dépêche* et la *Petite République* vient d'être rendu.

Le tribunal, présidé par M. Delmas, a débouté M. Rességuier de sa demande en dommages-intérêts et l'a condamné à tous les dépens.

Les Allumettiers

La Fédération des allumettiers a été reçue mercredi au ministère des finances, par le chef de cabinet de M. Doumer.

Les délégués ont exposé la situation qui leur serait faite au cas où l'innovation projetée serait exécutée. D'une part, en effet, le bénéfice de leur retraite serait perdu, retraite pour laquelle les intéressés ont fait déjà de nombreux versements, et qui devait leur être acquise à l'âge de soixante ans. D'un autre côté, des frais relativement considérables incomberaient aux ouvriers non licenciés, alors qu'il leur faudrait changer de résidence. Les malades également seraient privés de secours et seraient réduits à leurs seules ressources. Enfin, point sur lequel les délégués, ont insisté : l'âge de la majeure partie d'entre eux les empêcherait, une fois licenciés, d'être admis soit dans une administration privée, soit même dans une manufacture du gouvernement.

Après avoir écouté les observations présentées par les allumettiers, le chef de cabinet du ministre a allégué que la situation n'était pas encore nettement établie, bien que le projet ministériel déposé à la Chambre concernât, en réalité, les machines américaines. Il a ajouté qu'en cas d'exécution de la mesure, le ministre comptait prélever une somme de 1,200,000 francs sur les crédits demandés à cet effet aux Chambres, pour allouer des indemnités aux ouvriers congédiés.

En terminant, le chef du cabinet a déclaré que dès dimanche prochain, une réponse décisive serait rendue à la Fédération.

Toutefois, de toutes les manufactures sont arrivés, dans la journée d'hier, aux membres de la Fédération, des télégrammes demandant des explications et exprimant la plus vive inquiétude.

LES ANGLAIS EN ÉGYPTE

La marche dans le Soudan

On mande du Caire, le 17, au *Times*, qu'on prépare avec la plus grande activité l'envoi de provisions en avant de Wadi-Halfa, et aussi, comme nos dépêches du Caire l'ont déjà mentionné, la construction d'une ligne ferrée de 20 lieues de longueur entre Sarras et Akashah, continuant celle un peu plus courte qui existe entre Wadi-Halfa et Akasha.

On estime à environ 10,000 hommes (cavaliers, méharistes et piquiers, plus un certain nombre de fusiliers soudanais) les forces derviches à Dongola.

En outre, les Derviches ont un poste avancé de 2,000 à 3,000 hommes choisis à Souarda, à environ quarante lieues au Sud de la frontière égyptienne. Aussi croit-on que la marche de l'armée égyptienne se fera lentement et prudemment, afin de se maintenir dans une position de forte défensive sur toute la ligne de communication avec la base.

M. Berthelot et lord Dufferin

On continue à commenter la note sensationnelle que le gouvernement a fait publier pour indiquer le mécontentement que lui avait causé le projet de l'expédition militaire que la Grande-Bretagne compte entreprendre sur Dongola.

La presque unanimité de la presse française approuve l'attitude prise par le ministre des affaires étrangères, M. Berthelot, dans son entrevue avec lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre. La plupart de nos confrères déclarent qu'il est inadmissible que la France, non plus que les autres puissances intéressées, consente à ce que le gouvernement anglais emploie la réserve de la Dette égyptienne à payer les frais de cette guerre, mais il n'est pas davantage possible d'accepter sans protestation l'expédition elle-même, quel que soit, d'ailleurs, le budget appelé à solder les dépenses.

On fait également remarquer que l'Angleterre, au moment où se produit en Europe un mouvement des plus marqués en faveur de l'évacuation et de l'intangibilité future de l'Egypte, fait plus que maintenir son occupation : elle prétend en aggraver le caractère et les conséquences, en reprenant ses projets d'agrandissement vers le sud. Il ne lui suffit pas d'avoir supprimé l'indépendance de l'Egypte et de l'avoir réduite en fait à l'état de colonie anglaise : elle entend encore lui demander ses ressources et finances pour entreprendre une nouvelle campagne dont les Egyptiens engagés et compromis par elle, devront partager la responsabilité et les risques.

L'attitude de la Russie

Dans un nouvel entretien qu'il a eu avec M. Berthelot, lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, a pu constater que l'expédition anglaise à Dongola ne se réduit pas à un incident franco-anglais, mais que, dès la première heure, elle était une affaire d'ordre européen.

Les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg marchent complètement d'accord sur cette question.

L'Italie et Ménélick

A Rome, le bruit circule avec persistance que la signature du traité de paix est retardé, Ménélick persistant à demander une indemnité de 10 millions de thalers — 368,000,000 de francs.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Contributions directes

Par arrêté du directeur général des contributions directes, en date du 14 mars 1896, M. Delrieu, contrôleur à Gourdon, est appelé à Cahors, pour gérer la division de Puy-l'Evêque, vacante par la nomination de M. Ausset à Marseille. Il est remplacé à Gourdon par M. Davidou, contrôleur dans le département de l'Aveyron.

Adjudication
des travaux à effectuer à l'hospice de Cahors

Hier au soir, à 2 heures, a eu lieu à l'hospice l'adjudication des travaux à effectuer pour la construction d'une maternité.

— Oui... mademoiselle... poursuivit-il. C'est comme cela que je dirige le service dont on me charge.

Fichtre ! au lieu de laver des bouteilles, j'aurais dû offrir mes services à la place Bauvau. Peut-être à l'heure qu'il est, serais-je à la place de monsieur Andrieux.

Naïvement elle répondit :

— Ça... c'est sûr.

Au jour dit, Sublimé s'embarquait pour l'Europe.

XX

Fin de saison

Au matin, Ida dit à son père :

— Il me semble que je sors d'un long rêve. Oh ! l'épouvantable cauchemar !...

— Grâce au ciel, mon Ida, cette crise est passée, et te voilà, de par décret de la faculté américaine, hors de danger. Quelques jours encore de repos dans ce lit douillet, entourée de nos soins, gâtée comme une bonne petite bête à bon Dieu que tu es, et nous pourrons regagner Paris.

Et Marchenoy, redevenu père dans toute l'exception du terme, contemplait avec ravissement son enfant que la vie semblait ressaisir.

Il allait et venait sans cesse autour d'elle, aux mille petits soins empressé à satisfaire les moindres de ses désirs lorsqu'elle les formulait, s'ingéniant même à les deviner.

On eut dit qu'il voulait faire oublier a cette fille perdue pour lui hier, sauvée aujourd'hui, tout le passé de douleur et de désespoir.

Il lui disait, avec une tendresse profonde dans la voix :

— Tu es tout pour moi, chère Ida. Si je t'avais perdue, je me serais brûlé la cervelle.

Moi aussi j'ai eu la pensée du suicide. Mais aujourd'hui, je peux vivre pour toi. Je veux dépenser les trésors de mon intelligence aussi bien que de ma caisse à te faire la vie heureuse.

— Combien je regrette, mon bon père, de vous avoir parfois manqué de respect et méconnu le sentiment qui dictait votre conduite ! Maintenant que je suis revenue à la santé, je veux vous faire oublier mon mauvais caractère et mes caprices. D'ailleurs... je n'aurai pas grand mérite à être gentille envers vous, mon père ; n'ai-je pas aujourd'hui tout ce que je désire, c'est-à-dire, mon fiancé ?...

L'enfant s'exhaltait :

— Laurent... mon Laurent adoré. Aussitôt en France, je vais être sa femme... Quelle joie !... Nous retournerons à la « Porte-Rouge », dans notre petite maison Clarence... Vous me donnerez, n'est-ce pas, mon bon père, la chambre qui prend jour sur le jardin et d'où l'on aperçoit toute la vallée. Vous me ferez là un joli nid... Une chambre toute bleue avec des garnitures blanches... Et des fleurs partout .. Je veux que Laurent, lorsqu'il reviendra de Paris, le soir très fatigué de son travail de jour, puisse trouver là-haut... comme un petit paradis... Vous mon père, je vous exile dans la chambre sur la rue. Ce sera moi qui vous la meublerai... Vous verrez comme j'ai du goût .. Entre mon père et Laurent je vais avoir une existence si belle que les anges du ciel en seront jaloux... Et bien s'ils veulent avoir le même bonheur que moi ils n'ont qu'à descendre de leur étage et venir sur terre y découvrir un second Laurent... Mais ils chercheront longtemps...

Puis, changeant brusquement d'idée, la jeune fille demanda :

— Quand verrai-je Laurent !

A cette question, Marchenoy fit un geste contrarié.

La jeune fille s'aperçut de l'air fâché de son père, et, pour ne pas démentir les bonnes résolutions qu'elle venait d'exprimer elle poursuivit avec respect :

— Je vous prierai mon père de ne pas m'en vouloir si je vous parle encore de Laurent... Mais son image est gravée dans mon cœur... Il m'est impossible de m'en détacher...

— Je ne me déjugerai point, chère petite. Et si la Providence le permet, aussitôt ton rétablissement complet, Laurent viendra prendre place à notre foyer, non plus comme ton fiancé, mais comme mari...

Ida voyait les yeux de Marchenoy pendant qu'il parlait, s'écarter obstinément des siens... Mauvais signe de sincérité...

Elle répliqua plus fermement :

— Mais rien ne l'empêche de venir... là... auprès de mon lit... Le temps passerait, comme à Paris, dans ces bonnes lectures... Vous vous rappelez, mon père...

— Oui... oui... fit Marchenoy éludant.

La jeune fille précisa :

— Je veux voir Laurent.

— C'est imprudent, chère petite. Le docteur Oxford a défendu les émotions... et... tu en as toujours lorsque ton fiancé est là...

— On dirait, mon père, que vous me cachez quelque chose...

— Je ne te cache rien...

— Mon père, vous ne jureriez point cela ! Jurez-le.

Marchenoy ne répondit pas.

Elle poussa un cri d'angoisse.

— Vous me trompez ! mon père. Laurent ne viendra pas.. Laurent est...

Et sa gorgé, étranglée par l'épouvante, à la prescience de son cœur put à peine articuler les mots sinistres : mort...

Marchenoy la prit dans ses bras. Tout ce qu'il put, dans son cœur égoïste, trouver d'affection, il le mit dans une caresse ardente en même temps qu'il lui disait tout bas à l'oreille :

— Ton fiancé est gravement blessé. Il a été porté à l'hôpital. Voilà pourquoi il n'est pas auprès de toi, mon enfant...

Il fut interrompu par l'arrivée de miss Edwige et de Mlle Pinponneau, toutes les deux en toilette sombre, presque de deuil.

Les yeux de la jeune fille s'arrêtèrent sur ceux de la bonne demoiselle, tandis qu'elle lançait à Edwige un regard de colère.

Cette rancune ne passerait donc pas ? pensait Marchenoy : son enfant si douce, si parfaite, aurait-elle éternellement contre son associée cette haine féroce, indéracinable, et serait-il contraint à rompre une liaison qui lui avait été chère, qui lui avait été utile, et à laquelle il tenait encore, par un reste d'habitude...

Marchenoy pressentait que cette entrevue serait décisive. Un mot de sa fille, et le feu allait prendre aux poudres...

Ce mot, Ida le prononça :

— Vous, mis Edwige, s'exclama-t-elle, sortez d'ici.

— Là... là.. fit Edwige d'un ton enjoué. Tu me hais donc ?... Je suis bien récompensée de toutes les bontés que j'ai eues pour toi !... Ah ! l'ingratitude des petites filles...

Marchenoy, de l'index placé sur les lèvres, lui fit signe de ne plus parler et d'accéder aux désirs de l'enfant. Mais la jeune femme feignit de ne pas comprendre et très hypocritement :

— Voyons... petite, dit-elle en douceur, pourquoi m'en veux-tu ?

Glaciale et hautaine, Ida répondit :

— Est-ce que je vous tutoie !

Puis énergiquement :

— Allez-vous-en si vous ne voulez pas que Laurent vous mette dehors lui-même...

A cette objurgation outrageante, Edwige répondit avec méchanceté et en appuyant sur chaque mot :

(A suivre).

Ont été déclarés adjudicataires :

1er lot. — Maçonnerie, M. Crayssac, avec un rabais de 15 pour cent.

2e lot. — Charpente, M. Cagnac, rabais de 12,50.

3e lot. — Légers ouvrages, M. Maurice, rabais de 28,50.

4e lot. — Menuiserie, M. Justy, rabais de 16 pour cent.

5e lot. — Serrurerie Le minimum fixé par la commission n'ayant pas été atteint, il n'y a pas d'adjudication.

6e lot. — Plomberie-Zingage, M. Alos, rabais de 27 p. 100.

7e lot. — Peinture et vitrerie, M. Delcros, rabais de 29 p. 100.

Tombola

Jeudi, à 3 heures, a eu lieu le tirage de la loterie organisée par l'ouvroir des jeunes filles cadurciennes.

Vols

La ville est un peu en émoi depuis deux jours, par suite de plusieurs vols, d'une audace extrême, qui ont été commis.

Un ou plusieurs individus n'ont rien trouvé de plus simple que de s'introduire chez des habitants, qui laissent leurs portes ouvertes pendant la nuit, et de voler jusque dans les chambres à coucher de ces imprudents, ronflant comme des bienheureux.

C'est ainsi que M. Périer, bottier, en face du bureau de police, a été dévalisé. Bagues, montres en or, etc., etc., ont été enlevées. On rapporte même que le ou les voleurs, ont allumé la bougie placée sur la table de nuit, pour mieux y voir et ont pu s'en aller sans réveiller personne.

A l'hôtel des Ambassadeur, même procédé et même réussite.

C'est à ne pas y croire.

Le recensement

Les opérations du recensement ont commencé le 18 mars.

Certaines personnes croient pouvoir se refuser à répondre aux questions du recensement, ou se permettre de répondre par des plaisanteries.

Il est donc bon de rappeler au public que la Cour de cassation a décidé que les personnes qui refusent de se laisser recenser, sont passibles des peines édictées par l'article 471, paragraphe 15 du code pénal.

Conférence agricole

Demain dimanche, aura lieu dans une des salles de la mairie de Cahors, à deux heures et demie du soir, une conférence publique et gratuite sur la vigne, par M. Paillet, viticulteur à Lauzès, chevalier du Mérite agricole, membre du comité phylloxérique.

Le conférencier se propose de démontrer que la vigne n'a pas besoin d'être greffée ni sulfatée pour résister au Mildiou et au Black-Rot.

Exercices d'embarquement

Jeudi, à une heure et demie, le 7e de ligne, musique en tête, se rendait à la gare, pour exécuter des exercices d'embarquement.

Le soir à huit heures, les mêmes exercices ont été renouvelés et ont très bien réussi.

Nos brigades de gendarmerie se sont aussi rendues à la gare, pour exécuter de concert avec le 7e de ligne, des exercices d'embarquement.

Accidents

Mercredi, vers 6 h. 1/2 du soir, le jeune Pezet, âgé de 10 ans, dont le père est employé à la gare, était monté sur le marchepied de derrière d'un omnibus qui se rendait à la gare.

Lorsqu'il voulut descendre il tomba sur la face et se fit de fortes contusions. On lui donna les soins que nécessitait son état à l'épicerie Valet et on le conduisit ensuite au demicile de ses parents.

Heureusement il n'a pas de fractures et la chute de ce jeune imprudent n'aura pas de suites graves.

* * *

Hier, vers 2 heures du soir, il y a eu un accident de voiture rue de la Liberté, à l'angle de la Préfecture.

Deux personnes ont failli être écrasées, et n'ont été préservées que grâce au courage et au sang-froid d'une personne dont nous ignorons le nom et qui en est à son 5e acte de courage.

On nous assure que ce courageux citoyen est déjà titulaire d'une médaille de 2e classe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CAHORS

Audience du 19 Mars 1896

M. Paul Cangardel, est condamné à un an de prison, pour banqueroute simple.

POUR LES FACTEURS

On lit dans la *Libre Parole :*

Le Juif Fribourg et l'un de ses sous-ordres, un directeur-ingénieur qui porte le nom bien français de Wunschendorff, viennent de donner une nouvelle preuve de la sollicitude de l'administration des Postes à l'égard de son personnel.

Lisez la décision suivante, datée du 11 février dernier :

Lorsque le service des facteurs des télégraphes, en congé de toute nature, peut être assuré sans frais par leurs collègues présents, les absents conservent leur traitement.

Mais lorsque l'absence doit donner lieu à un remplacement onéreux, *les frais d'intérim qui en résultent seront désormais supportés par les sous-agents éloignés du service comme il est procédé pour le service postal.* Le remboursement, partiel ou total, de la somme qu'ils auront ainsi déboursée, *pourra* ensuite avoir lieu si les disponibilités budgétaires le permettent. Ces dispositions s'appliquent à tous les facteurs adultes, c'est-à-dire à ceux qui possèdent un traitement soumis à la retenue pour pensions civiles ou aux facteurs ayant une rétribution supérieure à 1,000 francs, mais qui, à raison de leur âge, n'ont pu être titularisés.

Quant aux facteurs auxiliaires de toute catégorie (distributeurs, tubistes, boulistes), ils seront assimilés aux jeunes facteurs à remises, *c'est-à-dire qu'ils ne toucheront aucune rémunération pendant la durée de leurs absences (affaires ou maladie).*

Ces dispositions seront appliquées à partir du 1er mars prochain. Je vous prie de les porter immédiatement à la connaissance de tous les sous-agents intéressés.

Le directeur-ingénieur,
WUNSCHENDORFF.

Ainsi un sous-agent des postes non seulement n'a pas le droit de se reposer, mais il n'a pas le droit non plus d'avoir des affaires de famille ou même de tomber malade. Du moment qu'il s'absente du service, que ce soit pour cas de force majeure ou non, tant pis pour lui — on lui supprime son salaire. Puisqu'il ne trime pas, il n'a pas le droit de vivre !

C'est ainsi que le gouvernement entend les économies.

Seulement nous nous demandons si M. Fribourg, qui prend si férocement les intérêts de l'Etat quand ce sont les petits qui doivent en pâtir, a refusé, lui, d'émarger à la fin du mois qu'il vient de passer en villégiature à Nice.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 21 mars 1896

Naissances

Rouget, Sara-Marguerite, rue Nationale, 37.
Delport, Marc-Léou, à Cabessut.
Debard, Jules-François, jumeau, rue Labarre, 29.
Debard, Elie, jumeau, rue Labarre, 29.
Bousquet, Antoine, aux Ramonets.
Gibert, Marie-Louise, quai Ségur, 15.
Ravix, Elie, à Bouydou.
Ilbert, Marie, à Larozière.
Talou, Charlotte, rue Donzelle, 22.

Décès

Vincent, Pierre, cultivateur, 38 ans, aux Junies.
Merle, Jean, sacristain, 70 ans, rue St-Georges, 14.
Calvet, Basilice, épouse Terrié, s. p., 53 ans, quai de Regourd, 5
Bourroncle, Jean, soldat au 7e de ligne, 21 ans, à l'hospice.
Lacroix, François, cultivateur, 67 ans, rue de l'Abreuvoir, 5.
Gleye, Jacques, cultivateur, 77 ans, rue du Four Ste-Barbe, 10.
Conquet, Marcelle, 11 mois, rue Dominici, 1.
Mignot, Jeanne, 10 mois, rue Lastié, 16.

THÉATRE DE CAHORS

MARDI 24 MARS courant, à 8 h. 1/2, au théâtre, aura lieu une unique soirée de gala donnée par la célèbre

Chapelle nationale Russe

composée de 50 exécutants en costumes nationaux des XVIe et XVIIe siècles, du célèbre maëstro Dmihi Slaviansky d'Agréneff, avec le concours de Mesdemoiselles Inna et Marguerite Slaviansky d'Agrénef et du jeune Serge, véritable prodige de 11 ans.

Le programme est composé de morceaux religieux, chants nationaux, chœurs, etc., etc., sous la direction de Madame Olga Slaviansky d'Agréneff.

Cette troupe hors ligne aura certainement à Cahors le même succès que dans toute la France.

* * *

Le chœur russe à Toulon

Nous lisons dans la *République du Var* du 15 avril 1895 :

En 1891, au moment où la division navale française entrait dans les eaux de Cronstadt, l'amiral Gervais vit arriver au devant de lui un bateau sur lequel avait pris place un chœur nombreux d'hommes, de femmes et d'enfants, qui chantaient une ode russe en l'honneur de la France.

Ceux qui venaient ainsi souhaiter la bienvenue à nos marins n'étaient autres que les chanteurs de la Chapelle russe pour lesquels M. Slaviansky d'Agréneff avait affrété un bâteau qui lui coûta plus de 2,000 roubles ; ils chantaient une ode composée pour la circonstance par Mme d'Agréneff.

C'est en souvenir de cette cordiale réception que M. le vice-amiral Gervais a invité le chœur russe de M. d'Agréneff à donner, mercredi, à bord du *Richelieu*, une matinée à laquelle assisteront une foule d'officiers de marine avec leur famille.

De la *Petite Gironde* :

Très réussi a été, mardi soir, le beau concert russe donné à la salle Franklin. Tous les chanteurs de la célèbre Chapelle russe, en costumes nationaux, ont obtenu un succès complet.

Voix superbes et exercées, parmi lesquelles des voix de soprani et de ténor charmantes, et des voix de « basse-contre » de toute beauté ; ensemble magique, nuances merveilleuses ; exécution d'une force saisisante : voilà les éléments que nous à offerts cette soirée, pour nous, Français, d'un genre nouveau et complètement original.

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME des 19 et 22 mars

De 4 à 5 heures

Le Lorrain (P. R.)	Leroux.
Le Calife de Bagdad (Ouverture)	Boëldieu.
Les Dragons de Villars (Fantaisie)	Maillard.
Gillette de Narbonne (Polka)	Audran.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris,** que nous publions aux annonces.

AGRICULTURE

L'impôt sur le revenu

Du *Journal d'agriculture Pratique :*

Les associations agricoles réunies à Paris n'ont pas manqué de faire connaître à la commission du budget, leur opinion au sujet de l'impôt sur le revenu proposé par le gouvernement.

A l'unanimité, la Société nationale d'agriculture de France estime que « le projet d'impôt global et progressif sur le revenu déplacerait d'une façon injuste les bases de la contribution qui doit être réelle, proportionnelle, égale pour tous, et ne pas dépendre d'une évaluation arbitraire ». La Société est convaincue « qu'un pareil impôt amènerait une très grande dépréciation de la fortune rurale, détournerait les capitaux de la terre et arrêterait toute amélioration foncière et tout progrès agricole ».

La Société des agriculteurs de France a voté, aussi à l'unanimité, une protestation énergique dont le texte, présenté par M. le comte de Luçay, avait été adopté, le 2 mars, par toute l'assemplée annuelle des délégués des associations agricoles.

La Société nationale d'encouragement à l'agriculture a émis le vœu suivant proposé par M. le docteur Cot, député :

« La Société nationale d'encouragement à l'agriculture déclare, en son nom et au nom des délégués des sociétés agricoles des départements réunis en assemblée générale, repousser le projet d'impôt sur le revenu, présenté par le gouvernement dans le budget de 1897.

» Ce projet repose sur deux principes également inacceptables, la déclaration et la progression.

» *La déclaration* aurait pour conséquence le contrôle d'une commission armée d'un pouvoir discrétionnaire, lui donnant le droit de pénétrer dans le secret des affaires et de la vie privée de chacun.

» De pareils procédés d'inquisition sont intolérables en France.

» *La progression* aurait pour conséquence l'arbitraire, l'impôt progressif étant arbitraire, sans limite.

» L'impôt sur le revenu présenté par le gouvernement aggraverait les charges déjà trop lourdes qui pèsent sur l'agriculture. La petite propriété serait atteinte comme la grande, et tout progrès agricole serait entravé.

» En conséquence, la Société nationale d'encouragement à l'agriculture engage la commission du budget à repousser le projet du gouvernement.

* * *

Voici, d'autre part, le vœu émis par le Conseil du syndicat des viticulteurs de France :

« Le Syndicat des viticulteurs proteste contre l'impôt général sur le revenu présenté par le gouvernement dans le projet du budget de 1897, comme inquisitoire arbitraire, inapplicable et également ruineux pour la petite et pour la grande propriété ;

» Repousse également le système de la commission extra-parlementaire de l'impôt sur le revenu, qui superpose à l'impôt foncier l'impôt sur les bénéfices agricoles. »

* * *

Enfin l'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France, représentant 562 syndicats, a envoyé aussi sa protestation à la commissiou du budget qui en a reçu, paraît-il, un grand nombre émanant d'associations agricoles de tous les points de la France. Toutes font valoir que l'impôt global sur le revenu écraserait la propriété rurale, dont les charges sont déjà excessives.

Après cette enquête, la commission du budget doit être édifiée sur le sentiment des agriculteurs, à l'endroit des projets financiers du gouvernement.

Réclamer partout la 1re livraison gratuite de **Français et Allemands** (Voir aux annonces).

Bourse de Paris

Cours du 21 Mars 1896

RENTES

3 0/0	compt	101 72 1/2
3 0/0 amortissable	compt.	101 05
4 1/2 0/0	compt.	106 10

A LA BOURSE D'OR

H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ
Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

Un choix sévère et consciencieux des matières premières, un soin et un contrôle minutieux de leur fabrication, ont fait des Pilules Suisses un remède apprécié de tout le monde.

A l'Institut Pasteur et dans tous les laboratoires bactériologiques du monde entier on emploie la *Peptone Chapoteaut* pour nourrir des millions de microbes; de même on peut soutenir uniquement avec cette peptone un malade dont l'estomac affaibli ne peut supporter les aliments. Associée à un vin généreux, elle constitue le *Vin de Peptone de Chapoteaut*, considéré comme le tonique alimentaire le plus puissant.

CONTRE les *Rhumes* (Grippe), *Bronchites*, irritations de *Poitrine* et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de DELANGRENIER possèdent une *efficacité certaine*, constatée par 40 Médecins des Hôpitaux de Paris. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Les crises nerveuses des asthmatiques, les accès de suffocation produisent des étouffements qui gênent la respiration ; les *Cigarettes Indiennes de Grimault et Cie*, font cesser tous ces accidents et ramènent le sommeil.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
A G contre l'INCENDIE
SIÈGE SOCIAL :
29, Rue de Richelieu, à Paris.
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. FORTES REMISES.

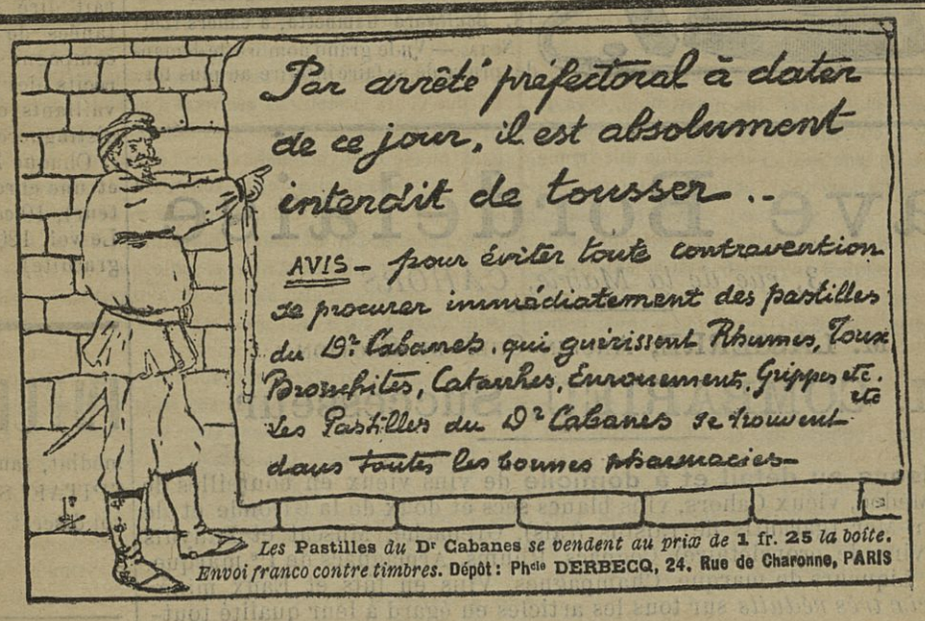

Bibliographie

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages, avec gravures dans le texte.

C'est la revue de famille par excellence ; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations gratuites, données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1° *Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade*, par le Dr Rossi ;

2° *Les Mille et un Conseils* du Dr Marc.

3° *Le Dictionnaire d'hygiène alimentaire*, par Gaston Percheron.

Abonnements : France, 6 fr. Etranger, 8 fr.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

Envoyer mandat ou timbres-poste au *Journal de la Santé*, 5, boulevard Montmartre, Paris. — Spécimen gratis.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis. Elle publie dans son numéro du 7 mars :

La question des masques industriels (C. Y.). — Docks et formes de radoub (Félix Colomer). — Un curieux exemple de photographie à travers les corps opaques (Max de Nansouty). — La machine à écrire « Bar-Lock ». — Amorces et exploseurs électriques pour le tirage des mines. — L'élevage de la truite arc-en-ciel (P. Crépy). — Désodorisation des gaz d'échappement des moteurs à gaz. — Le Karst et la Bosnie en Herzégovine (Daniel Bellet). — La lumière noire (Georges Vitoux). — Revue des Inventions : Le cyclographe Damoizeau. — Porte-cigarettes pratique. — Le trapèze rotatif. — Liqueur de collodion infaillible. Coquetier en aluminium. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des Sciences. — Petite poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint Joseph, Paris.

Abonnements : Un an 15 fr. — Etranger 18 fr.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 19 mars. — H. Germain : Rédemption. — Léon Tolstoï : Napoléon et Alexandre (suite). — G. Pradel, Cœur de mère (suite). — Le Capitaine Danrit : La guerre en ballon (suite). — A. Bouvier : L'armée du crime (suite). — E. Chavette : L'héritage d'un pique-assiette (Suite). — Vsse Nacla : Chronique mondaine.

L'invasion noire

Par le capitaine DANRIT, — Illustrée par Paul de SÉMANT

Le capitaine Danrit poursuit très régulièrement le cours de son remarquable roman de guerre.

L'Invasion noire n'est pas seulement une publication romanesque des plus dramatiques, c'est une leçon d'histoire, un résumé de découvertes africaines les plus récentes, c'est un exposé grandiose qui émeut, empoigne, inquiète et sert de cadre *aux souvenirs historiques réels, aux descriptions géographiques exactes.* En s'intéressant à des événements imaginaires, on apprend à connaître l'Afrique telle que nous l'ont révélée les derniers explorateurs.

Le second volume de **L'Invasion noire** a paru dernièrement. Il mettait en scène la concentration hypothétique des troupes du continent noir à la Mecque avant l'assaut qu'elles se proposaient de donner à l'Europe, conduites par un nouveau Mahomet.

Dans la troisième partie qui paraît aujourd'hui, on voit l'Invasion noire, arrivée à Constantinople, s'y organiser et dévaster l'Europe en la traversant pour arriver jusque sous les murs de Paris.

Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans la *Guerre de demain*, le capitaine Danrit a composé un roman d'une puissance saisissante, où sont mis en scène les épisodes les plus dramatiques d'une guerre acharnée et cruelle.

L'Invasion noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

Le Train de 8 h, 47, par Georges Courteline, ce livre d'une gaieté si originale, dont l'immense succès a classé de suite le jeune auteur parmi nos meilleurs écrivains, paraît en livraisons illustrées chez l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

L'ouvrage est illustré par Albert Guillaume, dont le talent s'allie admirablement avec celui de Courteline. Des dessins tirés en couleurs illustrent chaque livraison.

Envoi franco de la première livraison gratuite. La première série, composée de cinq livraisons, est envoyée franco également, contre 50 centimes en timbres-poste.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. Jno 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guétary (halte), Hendaye. Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours,** non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *trois jours* au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, 2e et 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors),

La petite Carte de poche

DU LOT

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, ue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

DÉPOSÉ

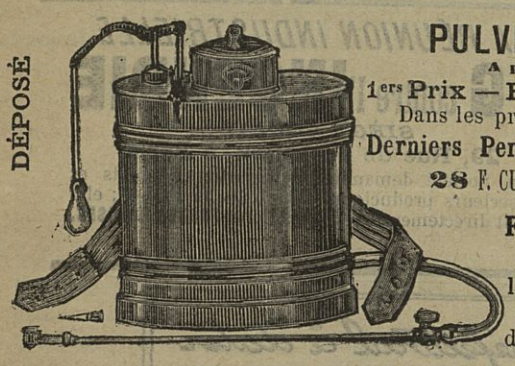

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1ers **Prix — Hors Concours — Médailles d'Or**

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — **32** F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1re marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — *Prix très réduits* sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

PARIS

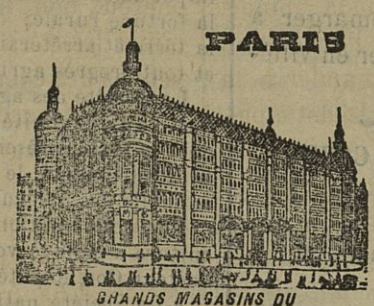

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « **Saison d'Été** », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Cie, Paris

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratis et franco.**

La Librairie GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris, annonce une nouvelle souscription de *l'œuvre de Dick de Lonlay*, **FRANÇAIS ET ALLEMANDS.** Cet ouvrage, le plus complet qui existe sur la guerre de 1870, offre au lecteur une série de tableaux, on pourrait dire de photographies instantanées de tous les épisodes de la campagne historique de régiments, récits des actions d'éclat, noms des vaillants officiers et soldats qui se distinguèrent.

Chaque livraison (8 pages de texte et une chromo-typographie de l'auteur), 10 cent. 2 livr. par semaine. — Le vol. 120 livr. — (Demander la 1re gratuite).

IMPUISSANCE Pilules Spitaels, effet immédiat, sans nuire à la santé. 4 fr. SPITAELS, pharmacien, Lille. Envoi discret.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

PIANOS

MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis **8** *fr. par mois à l'année*

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. ***VIGOUROUX,***
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
Rue Clément-Marot, ***CAHORS***

Marcelin ALAZARD

HORTICULTEUR PROFESSEUR D'ARBORICULTURE, AVENUE DE MAYENNE

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

Vignes Américaines et Franco-Américaines

VARIÉTÉS DISPONIBLE GREFFÉES :

Sur Herbemont et Jacquez. — Méreau du Lot, Pinot noir, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc, Valdiguier ;

Sur Rupestris du Lot et Rupestris Martin. — Mérille ou Bordelais, Cabernet Sauvignon, Cote vert du Lot ou Méreau, Folle blanche, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc ;

Sur Riparia Gloire et Riparia grand Glabre. — Bordelais ou Mérille, Cabernet Sauvignon, Merlot, Chasselas de Montauban Méreau cote vert, Folle blanche, Grand noir, Gamay du Beaujolais, Meauzac rose, Négret de Villaudrie, Pinot noir, Petites Sirah, Sémillon, Sauvignon blanc, Valdiguier.

Superbe collection de 50 variétés de raisins de table

Spécialité de Boutures et racinés greffables des meilleures variétés sélectionnées, Berlandiéri du Texas

Boutures écussonnées à œil dormant, Récompensées à l'Exposition Nationale d'Angers, d'une médaille de vermeil ; — et d'un diplôme d'honneur au Congrès Viticole de Tours.

PRIX MODÉRÉS. — Envoi du prix-courant spécial des Vignes, et Catalogues d'arbres, Arbustes et Rosiers sur demande.